

Procès-verbal de la séance de la commission d'établissement de Floréal

15 juin 2022

Collège de Montoie

Quart Parents :	Nathalie Cheseaux, Elena Torriani, Nicolas Frémaux, Anel Aubert
Quart Professionnels :	André Fivaz, Karine Perrottet, Letizia Stasi, Nicolas Gagliarde
Quart Organisations :	Raphaëlle Deshayes, Françoise Maeder
Quart politique :	Karine Roch, Emmanuel Laisné
Excusé-e-s/absent-e-s :	Tania Revaz, Charlotte Gyger, Sylvie Winkler, Floriane Nikles, Marie-Christine Richard, Dominique Barca

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 11 mai 2022
3. Mot du bureau
4. Mot de la directrice
5. Invités : Service des écoles et du parascolaire de la Ville de Lausanne
6. Présentation de ping:pong par Nicolas Gagliarde
7. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Nathalie Cheseaux ouvre la séance à 19h. Elle annonce l'absence regrettée de Mme Sylvie Winkler, malade.

2. Adoption du procès-verbal du 11 mai 2022

Le procès-verbal du 11 mai est accepté avec remerciements à son auteur.

Nicolas Frémaux prend la parole pour proposer une modification du format des procès-verbaux des séances à l'assemblée. Actuellement les PVs sont rédigés de manière à reporter le détail des discussions, avec des formulations du type "X prend la parole pour soulever la question Y, Z lui répond, etc.". Le résultat est un compte-rendu détaillé, mais plus long à lire.

Une manière alternative de procéder serait d'établir une version résumée, avec pour chaque point à l'ordre du jour un exposé succinct des points abordés, des contre-points et un résumé des discussions. Le résultat serait plus succinct (environ 2 pages contre 8 actuellement).

De l'avis général, on préfère garder le format actuel, mais Raphaëlle Deshayes propose de garder l'idée d'une mise en évidence des éléments actionnables.

3. Mot du bureau

Raphaëlle Deshayes rappelle que comme le veut la tradition, cette dernière séance de l'année sera suivie d'un souper au Café de Montelly, malgré l'absence de Mme Winkler.

La séance des présidents des commissions d'établissements a eu lieu le 23 mai. Parmi les points discutés, l'idée d'organiser un "marché des projets" en ouverture de la prochaine séance du conseil des établissements lausannois (CEL). Lors de la dernière séance du CEL, les projets des différentes CET ont été présentés mais il manque un moment d'échanges pour entrer en discussion avec les organisateurs et partager les bonnes idées. La proposition a été acceptée et sera implémentée pour la prochaine séance CEL, prévue le 24 novembre 2022 au collège des Bergières.

Raphaëlle Deshayes propose que les membres de la commission intéressés (autre que les représentants au CEL), assistent à ce marché. Laetizia Stasi demande s'il est possible d'avoir au préalable une idée des projets présentés. Nicolas Frémaux propose de demander les diapositives de la dernière séance du CEL, qui contiennent un panorama des projets, et de les partager avec les membres. Elena Torriani ajoute qu'elle serait pour sa part intéressée à participer pour le compte du groupe alimentation.

Raphaëlle Deshayes aborde deux points soulevés lors du dernier CEL du 2 juin. Premièrement, le CEL a voté pour octroyer les deux demi-journées de congés 2023 le 1er mai. La date est à communiquer largement.

Deuxièmement, pour rappel les CET bénéficient d'un budget de 1000.- de budget par année pour financer leurs activités. Il n'y a pas de possibilité de report à proprement parler, mais l'enveloppe des CETs peut être communalisée: les CET n'utilisant pas leur enveloppe une année peuvent en faire bénéficier d'autres CET, et excéder leur budget une autre année par renvoi d'ascenseur. En conséquence, Raphaëlle Deshayes doit communiquer un budget pour le prochain exercice de notre CET. Pour l'instant elle a communiqué être dans la fourchette 100.- à 1000.-, mais aura besoin de revenir avec une estimation plus précise. Elle demande aux différents groupes de travail de revenir avec des estimations.

Nathalie Cheseaux: transmet l'invitation le 23 juin dès 17h à l'inauguration du jardin de quartier de l'antenne APEMS de Dapples. Emmanuel Laisné précise la genèse du projet. L'antenne Dapples est un bâtiment d'un étage donnant sur un parking. Suite à son ouverture, des parents, l'association Sous-Gare et le personnel de l'APEMS se sont concertés pour agrémenter l'environnement immédiat en aménageant entre autres des bacs sur quelques places de parc, créant ainsi un petit coin de verdure. L'inauguration est ouverte à tous et sera accompagnée d'une buvette organisée par les élèves.

4. Invités : Service des écoles et du parascolaire de la Ville de Lausanne

Nathalie Cheseaux accueille Mme Claudia Mühlebach et M. Romain Petermann, qui ont demandé à revenir devant la commission pour faire état d'un certain nombre de points concernant les APEMS liés à l'établissement de Floréal.

Point 1: Nouveau site APEMS au chemin des Plaines

Mme Mühlebach remercie la commission pour l'accueil et fait une mise à jour sur le statut des inscriptions pour les APEMS de l'établissement de Floréal. Les inscriptions sont sur le point d'être finalisées, et la tendance de forte demande observée l'année passée se poursuit. Le site de Montoie est à pleine capacité, et les sites de Floréal et Montriond sont en surcapacité, avec jusqu'à une trentaine d'enfants excédentaires par site.

La bonne nouvelle est qu'un des sites privés qui était en négociation est concrétisé: un nouveau site APEMS verra le jour au chemin des Plaines. Peu de travaux sont nécessaires, mais un changement d'affectation doit être effectué, et les démarches correspondantes font que le site n'accueillera des enfants qu'à la rentrée d'octobre.

Pour pallier la situation intermédiaire (trop d'enfants dans les locaux actuels), une autorisation exceptionnelle, limitée dans le temps, a été octroyée par l'OAJE pour accueillir tous les enfants dans les locaux actuels. Dès la rentrée d'octobre, une partie des enfants des autres APEMS (Cour, Floréal et Montriond) seront déplacés vers le nouveau site. Cette solution demandera passablement de souplesse de la part des enfants, des personnels des APEMS et des parents, mais présente l'avantage de pouvoir répondre à toutes les demandes formulées. Mme Mühlebach remercie par avance toutes les parties concernées pour leur compréhension, et prie la commission de bien vouloir transmettre ces informations largement, en particulier auprès des parents.

Emmanuel Laisné demande quels enfants vont être concernés par le changement de site en octobre. Pour Mme Mühlebach il est encore trop tôt pour répondre à cette question, mais elle précise les critères de décision, à savoir ne pas séparer les classes, et protéger les plus jeunes. M. Petermann confirme, et rebondit sur la nécessité de transmettre cette information le mieux possible, d'autant plus que certains parents ont eu des contacts avant la confirmation du projet, et ont pu entendre des réponses conditionnelles à leurs demandes. Ce sera bien sûr fait par le service à travers des courriers aux parents, mais chaque voix en plus aide. M. Petermann prend note de la proposition d'étendre la communication aux corps enseignant de l'établissement, ainsi qu'à la commission.

Mme Mühlebach ajoute que le site accueillera à terme 120 élèves, et que l'intention du service est d'arrêter de compter les yourtes et autres locaux de dépannage pour déterminer le nombre d'enfants qui peuvent être accueillis. (Les yourtes pourront persister ou non selon la réalité de chaque site.)

André Fivaz demande des précisions sur la gestion des trajets. M. Petermann précise que le trajet depuis Floréal est bien sécurisé, avec l'avenue des Bains comme seule artère majeure non-sécurisée. Le trajet depuis Montriond est plus long, mais tous les déplacements des APEMS sont encadrés par les équipes.

Elena Torriani demande si les élèves du collège de Cour fréquenteront aussi l'APEMS des Plaines. Mme Mühlebach répond que les enfants du collège de Cour continueront d'aller à l'APEMS de la Bourdonnette mais pourront utiliser une partie du bâtiment de Cour en collaboration avec le CVE qui occupe ces locaux.

Emmanuel Laisné demande si les parents recevront confirmation de l'affectation à l'APEMS durant les vacances. Mme Mühlebach acquiesce, mais précise que la confirmation comportera le nom de l'APEMS, non de l'antenne. Pour la première année la maison du chemin des Plaines sera une antenne, mais à terme pourrait devenir un APEMS indépendant.

Point 2: Projet d'APEMS dans le cinéma Moderne

Mme Mühlebach fait état de l'avancée des négociations en vue de la transformation du cinéma Moderne en APEMS. Une première version des plans sera bientôt disponible. Mme Mühlebach aimerait inviter la commission à donner son avis sur les plans au fur et à mesure de leur élaboration. Cependant le rythme des séances, la pause estivale ainsi que la volonté du propriétaire d'avancer rapidement rendent impossible la présentation des plans devant la commission. En conséquence, elle propose d'établir un processus plus dynamique: lorsque des plans sont disponibles, le service invitera, à relativement courte échéance, une délégation de la commission à venir les consulter. Une première version devrait être disponible courant juillet.

L'ensemble de la commission est satisfaite de cette proposition, et Raphaëlle Deshayes propose d'organiser la délégation lorsqu'une date précise sera disponible pour une première consultation.

Mme Mühlebach précise que le projet vise actuellement une ouverture de l'APEMS pour la rentrée 2025. C'est distant mais c'est la longueur de vue nécessaire pour gérer la croissance démographique. Un autre paramètre à prendre en compte est le fait que les APEMS vont à terme reprendre l'accueil parascolaire des 1 et 2 P, actuellement du domaine des CVE, augmentant les besoins en locaux.

Point 3: Séance d'information pour un site au chemin du Reposoir

Le mardi 21 juin à la maison de Quartier aura lieu une séance d'information autour d'un projet incluant un APEMS et une bibliothèque. Mme Mühlebach encourage la commission à y envoyer des délégués.

Point 4: Nouvelles de l'APEMS de Sévelin

Le nouvel APEMS desservant les élèves de Montoie, dont le nom officiel est APEMS Sévelin, entrera en fonction à la rentrée d'août. Pour faire suite aux questions sur la qualité des sols sur lesquels repose le bâtiment, un contrôle de la qualité de l'air à l'intérieur a été effectué, avec des résultats positifs. Raphaëlle Deshayes demande à obtenir une copie du rapport; Mme Mühlebach affirme qu'elle n'a vu qu'une version préliminaire, mais que le rapport complet devrait être rendu public à terme.

Concernant le trottoir, Mme Mühlebach indique qu'une bordure végétalisée a été réalisée, en comblant les marches préexistantes pour un accès facilité.

L'APEMS sera en mesure d'accueillir 72 enfants dès la rentrée. Il y a de petits soucis avec la livraison du mobilier, mais l'équipe y fait face avec optimisme et créativité, ce qui réjouit Mme Mühlebach. L'artiste Albin Christen a été mandaté pour décorer la cour anglaise d'une fresque colorée, en collaboration avec les enfants. Raphaëlle Deshayes souligne qu'un projet similaire a été réalisé à la maison de quartier de Provence, avec un très beau résultat.

Des travaux sont nécessaires à l'antenne de la paroisse de Sévelin. Cela nécessite de placer 48 enfants au début de l'année scolaire. Par un heureux concours de circonstances, les travaux de rénovation du collège de Montoie ont pris un peu de retard et des locaux y seront encore disponibles pour cette même période. Une partie des enfants commencera donc l'année scolaire à l'APEMS à Montoie, avant de réintégrer l'antenne paroisse de Sévelin à la rentrée d'octobre. M. Petermann précise que, de manière similaire à ce qui est mis en place autour du nouvel APEMS du chemin des Plaines, la priorité est mise sur l'intégrité des classes et le confort des plus jeunes. En particulier, il n'est pas possible de prendre en compte les desiderata des parents.

Raphaëlle Deshayes demande si toutes les inscriptions à Montoie seront honorées. M. Petermann affirme que c'est le cas, à l'exception du mardi après-midi, où il manque environ 4 places, et quelques demandes hors-délais seront refusées. Elena Torriani ajoute que la rénovation du site paroissial est bienvenue, car les locaux sont très vétustes.

M. Petermann ajoute que la responsable de l'APEMS de Montoie a quitté son poste (pour s'occuper de l'APEMS de Béthusy), et est remplacée ad interim par Laurent Müller.

Nathalie remercie les invités pour leurs communications et informations encourageantes, qui sont des points positifs pour les parents. Mme Mühlebach et M. Petermann prennent congé de la commission et quittent la séance.

5. Mot de la direction

En l'absence de Mme Winkler, André Fivaz donne des nouvelles de la direction de l'établissement. La répartition des enfants pour la rentrée touche à sa fin, et il est satisfait du résultat, qui compte, pour les 1-2P, 6 classes à Montriond, encore 4 classes à Floréal pour désengorger Montoie, 6 classes à Montoie, 2 classes à Tivoli et 4 classes à la Bourdonnette. Il n'a pas été possible d'ouvrir de classes pour les petits aux Figuiers, par défaut d'un CVE proche. André Fivaz a choisi d'éviter des classes à 22 élèves pour garder une marge de manœuvre par rapport à des arrivées inattendues sur le tard, en particulier d'enfants ukrainiens. La plupart des classes comptent 18 à 20 élèves.

André Fivaz note aussi que les critères d'enclassement vont évoluer: actuellement l'enclassement se fait par rapport au CVE fréquenté par les enfants. À l'avenir, l'adresse de l'enfant fera foi. Il précise aussi que si certains parents ont vu des demandes spécifiques refusées, il s'agit de parents dont l'un des deux ne travaille pas, et qui perdent donc la préférence par rapport aux parents travaillant tous deux.

André Fivaz note aussi la bonne collaboration avec Eric Novello, le nouveau directeur. Il confirmera prochainement la date de la prochaine séance, le 14 ou 21 septembre, avec lui. Karine Perrotet informe que les deux dates sont possibles pour que Floriane Nikles organise la balade.

Nathalie Cheseaux propose aussi de fixer la séance suivante. Celle-ci aura lieu le 7 Novembre à 20h, à Floréal.

6. Présentation de ping:pong par Nicolas Gagliarde

Nicolas Gagliarde commence sa présentation du projet ping:pong par indiquer qu'il n'y a aucun rapport avec le tennis de table. Il s'agit en réalité d'un projet de soutien à la parentalité en lien avec l'entrée à l'école. Ce projet est originaire des Pays-Bas, et est développé en Suisse par l'association a:primo¹.

La philosophie du projet lui a immédiatement parlé: elle vise le fait que les inégalités scolaires auxquelles font face certains enfants ne sont pas seulement le fait du manque de ressources financières de certains parents, mais parfois aussi d'un manque de capital social, qui font que certains parents sont moins bien armés pour accompagner leur enfant dans l'entrée dans la vie scolaire.

ping:pong propose une offre de prévention précoce pour toutes les familles ayant un enfant en 1 ou 2P. Au début du projet, une approche ciblée de certaines familles, sur des critères subjectifs, a été tentée, mais la meilleure solution a finalement consisté à proposer le projet à toutes les familles lors des séances d'information aux parents de début d'année.

L'accompagnement a été effectué par Antonina Aveni, qui a bénéficié d'une formation par a:primo, et Nicolas Gagliarde. Le but est de renforcer la communauté éducative autour de l'élève, à travers des rencontres thématiques avec les parents, une animation et la traduction en langage scolaire des préoccupations des parents, et vice-versa. Des liens avec les ressources des familles sont faits, et leurs compétences et leurs savoirs sont mis en valeur par rapport à ce qu'ils peuvent apporter dans le parcours scolaire des enfants. Un livre est aussi offert aux parents.

Au moment de tourner la page, Nicolas Gagliarde garde un très bon souvenir de ce programme, ainsi que quelques regrets. Au nombre des points enrichissants, il cite la diversité des origines et parcours des parents rencontrés, des témoignages très positifs de participants, et une façon de recevoir un vrai retour sur le fonctionnement de l'école du point des parents.

Au niveau des points à améliorer, il relève la difficulté du recrutement. Le choix d'accueillir les parents dans les locaux et pendant les horaires de l'école serait peut-être à reconsidérer, un point que beaucoup de parents auraient voulu améliorer. Le mode de recrutement pourrait aussi être étendu en intégrant d'autres intervenants du réseau des familles, comme les pédiatres, les CVE, etc. Raphaëlle Deshayes explique qu'au niveau professionnel, elle est responsable de l'association a:primo pour la Suisse romande. Le projet pour le collège de Montoie s'est construit suite à un groupe de travail que Mme Winkler avait

¹ <https://www.a-primo.ch/fr/offres/ping-pong/general>

créé sur le thème du soutien à la parentalité. Le rôle de l'association est de former et d'accompagner les équipes qui mettent en œuvre ping:pong.

Laetizia Stasi demande si le projet s'est limité au collège de Montoie. Nicolas Gagliarde note que oui, même s'il y a eu des velléités d'accueillir des enseignants de la Bourdonnette et de Renens, mais pas de concrétisation. Elle propose aussi de renforcer l'intégration du projet avec les professionnels de l'école. Dans le cadre des entretiens de 2P qu'elle fait avec la participation des parents, pouvoir proposer ce projet aux parents aurait beaucoup de sens. André Fivaz approuve l'idée et propose de profiter du changement de direction pour redonner une impulsion au projet, en améliorant en particulier sa visibilité. Cela fait partie des points au sujet desquels Mme Aveni est en discussion avec le nouveau directeur.

7. Divers et propositions individuelles

En l'absence de points urgents, et au vu de l'heure avancée, Nathalie Cheseaux clôt la séance à 20h29.

Lausanne, le 19 juin 2022

Nicolas Frémaux, secrétaire suppléant

Points à suivre

- Tous: prendre note de la séance du CET du 7 novembre à 20h00 à Floréal.
- Tous: prendre note du "marché aux projets" du conseil des établissements scolaires lausannois, le 24 novembre 2022 dès 18h30 au collège des Bergières.
- Tous: prendre note de l'invitation à l'inauguration du jardin de quartier de [l'antenne Dapples](#) de l'APEMS de Floréal, le 23 juin de 17h30 à 19h30.
- André Fivaz: communiquer la date de la prochaine commission (14 ou 21 septembre dès que confirmé avec M. Novello).
- Groupes de travail: communiquer une estimation des besoins de financement pour le budget de la CET.
- Nicolas Frémaux: Demander les slides de la dernière séance du CEL à Mme De Pietro et les partager avec la CET.
- Bureau: Organiser une délégation de la commission à la visite du 21 juin au chemin du Reposoir.
- Bureau: Organiser une délégation pour étudier les plans du projet d'APEMS au cinéma Moderne.